

CHAMPIONNATS LIGUE ETE OPEN MAÎTRES		
	Samedi 18 mai et Dimanche 19 mai 2019	Bassin 50m
	Catégories d'âge : 25 ans et plus (1994 et avant) Dames et Messieurs (Pas de catégorie C0)	St Etienne Raymond Sommet
Date limite des engagements Mardi 14 mai 2019 - (23h59)		

Rectificatif du 28 février 2019

Dates :	Samedi 18 mai (après-midi) et Dimanche 19 mai 2019
Catégorie d'âges :	25 ans et plus (nés en 1994 et avant)
Bassin :	50 m – 8 lignes-chronométrage Manuel
Horaires :	Samedi OP: 13h30 - DE: 15h00 et Dimanche OP: 7h30 - DE: 9h00 et OP: 13h00 - DE: 14h30
Objectif :	Qualification aux championnats de France Eté 2019 (voir grille de qualification FFN)
Lieu :	Piscine Raymond Sommet - 35, boulevard Jules Janin - 42000 Saint-Etienne

Définition des ZONES : Cette compétition se fera sur un seul lieu afin de regrouper l'ensemble de la population Maîtres de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation.

Catégories d'âge concernées

Individuels	
C1 : nés entre 1990 et 1994	C2 : nés entre 1985 et 1989
C3 : nés entre 1980 et 1984	C4 : nés entre 1975 et 1979
C5 : nés entre 1970 et 1974	C6 : nés entre 1965 et 1969
C7 : nés entre 1960 et 1964	C8 : nés entre 1955 et 1959
C9 : nés entre 1950 et 1954	C10 : nés entre 1945 et 1949
C11 : nés entre 1940 et 1944	C12 : nés entre 1935 et 1939
C13 : nés entre 1930 et 1934	C14 : nés entre 1925 et 1929
C15 : nés en 1924 et avant	

Relais : (addition de l'âge des quatre relayeurs)	
R1 : entre 100 et 119 ans	R2 : entre 120 et 159 ans
R3 : entre 160 et 199 ans	R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans	R6 : entre 280 et 319 ans
R7 : entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Programme : Toutes les épreuves sont classements aux temps (Pas de finale)

En fonction du nombre d'engagement les courses de 200 m et plus seront nagées 2 par lignes et mixte.
Pour les 800NL et 1500NL Dames et Messieurs ces courses sont limitées à 3 séries.

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION - Bat 5 – 24, avenue Joannès Masset – 69 009 LYON
ligueauvergnerrhonealpes.natation@orange.fr <http://auvergnerrhonealpes-natation.fr/> Tél : 04.78.83.13.99

Samedi 18 mai 2019
1^{ère} Réunion
Ouverture des portes 13h30 - début des épreuves 15h00
800 NL Dames
1500 NL Messieurs
400 4 Nages Messieurs
50 Dos Dames
50 Dos Messieurs
100 Papillon Dames
100 Papillon Messieurs
200 Brasse Dames
200 Brasse Messieurs
200 NL Dames
200 NL Messieurs
Relais 4X50 4 Nages Mixte

Dimanche 19 mai 2019	
2^{ème} Réunion	3^{ème} Réunion
Ouverture des portes 7h30 début des épreuves 9h00	Ouverture des portes 13h00 début des épreuves 14h30
800 NL Messieurs	400 NL Dames
1500 NL Dames	400 NL Messieurs
400 4 Nages Dames	50 Papillon Dames
50 Brasse Dames	50 Papillon Messieurs
50 Brasse Messieurs	200 Dos Dames
100 Dos Dames	200 Dos Messieurs
100 Dos Messieurs	100 NL Dames
200 Papillon Dames	100 NL Messieurs
200 Papillon Messieurs	200 4 Nages Dames
50 NL Dames	200 4 Nages Messieurs
50 NL Messieurs	100 Brasse Dames
Relais 4X50m 4 Nages Dames	100 Brasse Messieurs
Relais 4X50m 4 Nages Messieurs	Relais 4X50 NL Dames
Relais 4X50m NL Mixte	Relais 4X50 NL Messieurs

REGLEMENT SPORTIF :

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs de 25 ans et plus (nés en 1994 et avant).
Pas de limitation du nombre d'épreuves

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION - Bat 5 – 24, avenue Joannès Masset – 69 009 LYON
ligueauvergnerrhonealpes.natation@orange.fr <http://auvergnerrhonealpes-natation.fr/> Tél : 04.78.83.13.99

ENGAGEMENTS :

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application EXTRANAT avant le :

Mardi 14 mai 2019 - (23h59) .

Le règlement financier des engagements doit être fait **uniquement par virement bancaire (4€/engagement individuel et 7€/engagement de relais)** et devra parvenir pour le **jeudi 16 mai 2019, délai de rigueur.**

FORFAITS :

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

Forfait au plot non déclaré (absent au départ) : **pénalité 50€**

OFFICIELS :

Les clubs **de la Loire, du Rhône et de la Haute Loire** ont l'obligation de fournir des officiels par réunion selon les règles suivantes :

- de 1 à 4 engagements par réunion : pas d'officiel si 1 nageur seul
- de 1 à 15 engagements (ou 1 équipe) par réunion : 1 officiel (si + de 1 nageur du même club)
- de 16 à 30 engagements (ou 2 équipes) par réunion : 2 officiels
- de 31 à 45 engagements (ou 3 équipes) par réunion : 3 officiels
- au delà de 46 engagements (ou 4 équipes) par réunion : 4 officiels

Le non respect de ces règles entraînera l'application d'une pénalité de 60€ / réunion /officiel manquant.

RECOMPENSES : Les premiers de chaque course et de chaque catégorie seront récompensés par une médaille.

Attention : *A partir de cette saison 2018-2019 plus aucun programme sera distribué au bord du bassin. Les clubs peuvent le récupérer sur le site de la Ligue (<https://abcnatation.fr/sc/170000001>) le lendemain de la fermeture d'Extranat ou sur le Live FFN.*

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION - Bat 5 – 24, avenue Joannès Masset – 69 009 LYON

ligueauvergnerrhonealpes.natation@orange.fr

<http://auvergnerrhonealpes-natation.fr/>

Tél : 04.78.83.13.99

